

N/Réf : NT/KR/ADM 202108 07

**Objet : Candidature Congrès FFCC 2022**

Nîmes, le jeudi 26 août 2021,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que Les Camarguaises et le Congrès annuel 2022 de la F.F.C.C se dérouleront le samedi 12 et dimanche 13 mars.

Pour l'organisation de ce grand évènement fédéral, l'appel à candidatures est ouvert à toutes et tous, avec cette année une priorité donnée au département des Bouches-du-Rhône

Si aucune candidature dans le département des Bouches-du-Rhône n'était enregistrée ou validée, la FFCC étudierait les candidatures des autres départements.

Les candidatures doivent respecter les critères et le cahier des charges présentés ci-après :

Le Candidat organisateur devra :

- Être affilié à la FFCC et à jour de ses cotisations et ne pas avoir de contentieux avec la FFCC depuis trois ans.
- Avoir des arènes et une piste conforme aux articles 57 à 85 du Livre VII du Règlement Général et Sportifs et disposer d'une capacité de 1000 places à minima.
- Avoir une salle de réception de grande capacité (500 places à minima) avec scène, pupitre, matériel sono et vidéo projection pour le congrès du dimanche matin, disposer d'espaces suffisamment grands pour l'accueil café du matin et pour l'apéritif du midi.
- Organiser le repas du dimanche midi sur réservation (environ 400 places).

Le courrier de candidature doit être adressée à la FFCC au plus tard le 30 octobre 2021 soit par lettre recommandée avec A.R, soit par courriel à [contact@ffccamarguaise.com](mailto:contact@ffccamarguaise.com) ou déposée directement à la FFCC contre récépissé.

Concernant les courses camarguaises intégrées au programme, voici le descriptif du programme :

**LE SAMEDI 12 MARS 2022 :**

- Le matin à 10 h : Une course de Présélection Fédérales pour les élèves raseteurs
  - Les élèves raseteurs seront désignées par la FFCC
- L'après-midi à 15 h : Une course de Ligue
  - Les stagiaires seront désignés par la FFCC.

Le choix des manades pour ces deux courses est confié à l'organisateur.

**LE DIMANCHE 13 MARS 2022 :**

L'organisateur élabore la course Elite ou Espoir du congrès qui se déroule le dimanche après-midi dans ses arènes.

La Manade Vainqueur de l'édition 2021 doit figurer à la course.

Le financement de la course de Ligue et de la course As ou Avenir, Trophée Louis Lacroix, sont à la charge de l'organisateur conformément aux articles 219 et 221 du Livre VII des Règlements Sportifs et Généraux qu'il se doit de respecter.

Dans l'attente de la réception des candidatures, nous restons à votre écoute pour toutes questions ou renseignements que vous jugeriez utiles et vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos plus sincères salutations fédérales.

Nicolas TRIOL, Président FFCC

